

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 177. — Les Quarante-Heures, 177.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 178.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le clergé et l'enseignement secondaire, 178. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Statue au maître-autel, 182 ; Communion distribuée avant la grand'messe, 182 ; Communion distribuée de l'autel de l'exposition, 183 ; Usage des timbres ou gongs, 183. — L'ABBÉ ADALBERT POULIOT, 184. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 184. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 185 ; Trois-Rivières, 187 ; Rimouski, 187 ; Sherbrooke, 187 ; Saint-Jean, 187 ; Charlottetown, 188 ; Prince-Albert, 188. — LES LIVRES, 188.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La journée des œuvres sociales catholiques à Saint-Alphonse de Thetford, 189 ; La tempérance à Montréal, 191 ; Zélatrices de la presse catholique, 192.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 22 novembre.** — XXV et dernier ap. Pent. et 5 nov. Du dim.  
**Lundi, 23.** — S. CLÉMENT, pape et martyr.  
**Mardi, 24.** — S. JEAN DE LA CROIX, confesseur.  
**Mercredi, 25.** — STE CATHERINE, vierge et martyre.  
**Judi, 26.** — S. STYVESTRE, abbé.  
**Vendredi, 27.** — S. LÉONARD DE PORT MAURICE, év. et conf.  
**Samedi, 28.** — Vigile de S. André.  
**Dimanche, 29.** — 1 de l'aveut. *1e cl.*

### QUARANTH-HEURES

**22 novembre,** St-Alphonse de Thetford. — **24,** Ste-Catherine. — **26,** Port-neuf. — **27,** Couvent de St-Pascal. — **29,** Basilique. |

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :

M. l'abbé Arthur POULIN, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, a été nommé curé de Saint-Augustin ;

M. l'abbé Philibert GRONDIN, missionnaire diocésain, a été nommé assistant-aumônier des Fraternités des Ouvriers en chaussures de Québec ;

M. l'abbé Léon VIEN, vicaire temporaire à Saint-Raphaël, a été nommé vicaire à Saint-Antoine de Bienville ;

M. l'abbé Arthur GAGNON, vicaire à Saint-Pamphile, a été nommé vicaire à Saint-Raphaël ;

M. l'abbé Antonio COURCHESNE, vicaire à Saint-André, a été nommé vicaire à Saint-Pamphile.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE CLERGÉ ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE <sup>(1)</sup>

##### I

Dire tout ce que les curés ont fait pour l'enseignement secondaire dans notre pays, depuis la fondation du Séminaire de Québec jusqu'à l'érection du plus jeune de nos collèges, et particulièrement dans le dernier siècle, ce serait faire l'histoire à peu près complète de nos maisons d'éducation. Brassard, Ducharme, Painchaud, Girouard, Déziel étaient des curés, et je me demande ce que seraient aujourd'hui les Séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe, les collèges de Sainte-Thérèse, de Sainte-Anne et de

---

(1) Causerie faite à la Journée des Œuvres Sociales Catholiques, le 29 octobre dernier, à la Salle Loyola, Québec.

Lévis, si  
absorban  
à leur vo  
pas levé  
qu'il falla  
ardent pé  
les plus  
c'est-à-di  
Nous  
avis ; et  
venir, l'hi  
c'est adm  
des variat  
au cœur l  
nous ont  
d'avoir été  
Le cu  
de ses den  
fondes, et  
séminaires  
pays, serai  
exercer su  
pense et qu  
Je vais  
collèges n'e  
solennelle o  
tale de ces  
obligé d'un  
tante des ép  
le baptême  
menaçait de  
d'un pas all  
les sacrifices  
tances les cu  
du moins, d  
collèges. Di  
éducateurs p

Lévis, si ces prêtres zélés n'avaient pas compris que le ministère absorbant des âmes qui leur étaient confiées ne devait pas suffire à leur vocation féconde et sainte, si ces illustres patriotes n'avaient pas levé les yeux vers l'avenir et ne s'étaient pas demandé ce qu'il fallait faire pour la jeunesse de leur pays, si, dans leur amour ardent pour la Sainte Église, ils n'avaient pas fait les sacrifices les plus généreux pour lui rendre ce qu'ils avaient reçu d'elle, c'est-à-dire pour lui assurer les prêtres d'aujourd'hui et de demain.

Nous n'avons pas grand'chose à inventer, c'est mon humble avis ; et si nous pouvions refaire dans les trois siècles qui vont venir, l'histoire des trois siècles passés, tout en tenant compte, c'est admis, de bien des circonstances qui, après tout, n'offrent des variations que dans les détails, je veux dire que si nous avions au cœur le même amour de Dieu et de la patrie que ceux qui nous ont devancés, nous pourrions nous rendre le témoignage d'avoir été utiles à notre pays, et c'est là un diplôme peu banal.

Le curé a organisé l'enseignement secondaire, il l'a secouru de ses deniers, il l'a aidé de ses conseils, de ses sympathies profondes, et j'oserais dire que sans nos curés, les collèges et les séminaires de notre province, et je pourrais bien dire, de notre pays, seraient loin d'avoir aujourd'hui l'influence heureuse qu'ils exercent sur la formation intellectuelle et morale de la classe qui pense et qui agit.

Je vais plus loin, et je dis que sans le curé, la plupart de nos collègues n'existeraient pas. Ce n'est pas seulement à l'heure solennelle où l'Église bénissait de ses prières la pierre fondamentale de ces édifices que les curés accouraient y déposer le cadeau obligé d'un parrainage joyeusement accepté ; mais à l'heure inquiétante des épreuves qui suivaient généralement de quelques années le baptême de leur protégé, ils revenaient le soutenir, alors qu'il menaçait de perdre la vie, et le remettaient en état de continuer d'un pas allègre et sûr sa mission de bienfaisance publique. Et les sacrifices admirables que durent faire en toutes ces circonstances les curés de nos paroisses, ils ont été racontés, en partie du moins, dans l'histoire si touchante de quelques-uns de nos collègues. Dans ces monuments élevés à la gloire de nos premiers éducateurs par ceux qui ont mérité de recevoir et d'administrer

Sacré-

a été  
haus-

phaël,

a été

dré, a

EMAIN

LE (1)

secon-  
aire de  
t parti-  
e à peu  
charme,  
emande  
e Saint-  
te et de

es, le 29

leur succession, n'est-il pas touchant de voir associer aux noms illustres et bien chers des directeurs et des professeurs de chacune de ces institutions, les noms également vénérés de leurs bienfaiteurs. La mention honorable qui leur est donnée dans ces pages attachantes vient comme un refrain de reconnaissance et d'éternel souvenir à ceux qui furent les soutiens, quand ils ne furent pas les créateurs, de cette œuvre immense de l'éducation dans notre pays.

Et combien d'autres, dont les noms resteront encore longtemps, peut-être toujours ignorés du public, mais dont la générosité sans bornes édifiera en même temps qu'elle remplira leurs cœurs de reconnaissance, les éducateurs d'aujourd'hui et de demain qui iront demander aux vieux papiers de leurs tiroirs ou aux annales de leurs maisons comment elles ont reçu le vie et comment elles se sont développées de façon si extraordinaire. Ils y liront des pages qui les convaincront de plus en plus que le curé canadien fut à la base de l'organisation et du développement des institutions dont nous sommes si fiers aujourd'hui et que cela fut au prix de bien des sacrifices et de bien des labeurs. Ils y constateront que certains d'entre ces curés se privaient du quasi-nécessaire et menaient une vie des plus modestes pour n'avoir pas à diminuer le budget que chaque année ils destinaient à leur protégé.

Un de ces anciens, qui n'avait pourtant jamais vu de ses yeux le collège qu'il poursuivait de ses largesses, escomptait bien à l'avance les rondes sommes qu'il espérait retirer des produits de son jardin situé non loin de la ville : il faisait part de ses espérances aux directeurs de la maison et aux invitations qu'on lui faisait d'aller visiter l'institution qu'il protégeait, il répondait qu'il aimait mieux se priver de cette visite et faire un peu plus substantiels les secours qu'il réservait à la maison dont les finances n'étaient pas toujours glorieuses.

Et cet exemple d'un curé, il fut imité par bien d'autres qui accomplissaient ainsi de bienfaisantes économies au détriment de leur garde-robe et de leur buffet de cuisine, et quelquefois au désespoir d'un pauvre vicaire bien décidé d'attendre encore quelques années pour faire l'essai de ce régime.

On a fait dans ces derniers temps des enquêtes d'un intérêt

plus qu'  
recherche  
jugement  
ment de  
les archiv  
montant  
chez mess  
d'y ajout  
les curés  
offertes pa  
l'étonnem  
Et no  
fonde, s'il  
pleines de  
le désir d'  
mière heu  
fervente, à  
ces braves  
aimables, e  
C'est ainsi  
rempli d'in  
dissimulées  
à celui qui  
dit spirituel  
requête ».

On rac  
au Séminai  
Parent, curé  
par leurs bo  
passé et fut  
le dîner. A  
pencha vers  
de Nicolet e  
veulent me s  
C'est pe  
l'historien du  
c'est que les  
pressés dans

plus qu'ordinaire sur l'éducation et bien d'autres sujets, et ces recherches n'ont pas manqué d'apporter une lumière nouvelle au jugement de certaines questions vitales. Je prédis un étonnement de premier ordre à ceux qui se chargeront de fouiller dans les archives de nos séminaires et de nos collèges pour y faire le montant des ressources que l'enseignement secondaire a trouvées chez messieurs les curés depuis cent ans ; et si on se permettait d'y ajouter un petit travail comparatif des sommes versées par les curés en faveur de l'enseignement secondaire et de celles offertes par les laïques en faveur de la même cause, je crois que l'étonnement grandirait jusqu'à l'admiration pour les premiers.

Et notre admiration serait accompagnée d'une ovation profonde, s'il nous était donné de parcourir ces correspondances pleines de bonne humeur, où on saisit toujours l'envie de donner, le désir d'apporter quelque bien nouveau au protégé de la première heure ; et si parfois l'encensoir agité par une main trop fervente, à l'heure des compliments, menace de casser le nez de ces braves hommes, ils se contentent de s'en plaindre en termes aimables, et ils ouvrent leur bourse toute grande quand même. C'est ainsi que Mgr Poiré, recevant un jour un compliment rempli d'intentions qui pour être les meilleures et quelque peu dissimulées sous un voile de fleurs, n'en étaient pas moins claires à celui qui voulait un peu écarter les roses et les mugets, répondit spirituellement : « Messieurs, je vous remercie de votre belle requête ».

On raconte aussi qu'un jour où Mgr Signay faisait sa visite au Séminaire de Nicolet en compagnie de son ami intime, M. Parent, curé de Repentigny, les élèves inspirés en cela sans doute par leurs bons directeurs qui voyaient en M. Parent un bienfaiteur passé et futur de leur maison voulurent bien le sérénader durant le dîner. Après avoir écouté avec plaisir leur musique, il se pencha vers le prélat qui aimait de toute son âme le Séminaire de Nicolet et lui dit : « Je crois, Monseigneur, que vos écoliers veulent me *siffler* mes écus ».

C'est peut-être une légende que je viens de raconter après l'historien du Séminaire, mais ce qui est de la véritable histoire, c'est que les écus de M. Parent continuèrent de tomber drus et pressés dans la caisse de M. le Procureur, et M. Parent devint un

des grands bienfaiteurs du Séminaire de Nicolet à la fin de son premier demi-siècle d'existence.

Ces bons curés du siècle dernier, ils ont donc fait généreusement, admirablement, leur part dans la cause de l'enseignement secondaire.

GEORGES MIVILLE, ptre.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### STATUE AU MAÎTRE-AUTEL

Q. — Quelle statue convient-il de mettre sur le maître-autel ? Quelle place doit occuper cette statue ?

R. — Les prêtres de la Mission de la province de Naples ont demandé à la Congrégation des Rites si l'image de la Sainte Vierge pouvait occuper la niche de l'autel majeur, alors que l'église était dédiée à saint Nicolas de Tolentino. Il leur a été répondu : <sup>(1)</sup> *Negative et apponatur imago sancti Nicolai Titularis*. Il y a d'autres réponses dans le même sens.

Donc la statue qu'il convient de placer au maître-autel est celle du titulaire de l'église ; et, si elle s'y trouvait, on ne devrait pas la déplacer même pour y mettre une statue du Sacré-Cœur.

Cette statue du maître-autel doit être placée sur un socle ou dans une niche au-dessus de l'autel, mais jamais sur le tabernacle.

### COMMUNION DISTRIBUÉE AVANT LA GRAND'MESSE

Q. — Est-il permis de donner la communion immédiatement avant de commencer une grand'messe ? Il y a un décret de la S. C. R. sur ce point, mais il n'est pas interprété ni appliqué d'une manière uniforme.

R. — La *Semaine Religieuse de Québec* (1907, page 756) a déjà donné la substance du décret du 19 janvier 1906, à savoir que, « si la messe doit être chantée, le prêtre ne peut plus, étant revêtu des ornements de la messe, donner la communion ni avant ni après cette messe, mais seulement pendant, au moment de la communion ».

Voici ce que disait à ce propos l'*Ami du Clergé* (1908, page 528) : « Cette direction que rappelle la *Semaine Religieuse de Québec*, peut très bien se concilier avec la communion que désirent recevoir les personnes pieuses dont il s'agit. Il suffit que

(1) S. R. C. 27 août 1836, n. 2752.

celles-c  
célébra  
et se pa  
Il  
sévère,  
s'appliq  
ventuel  
naires s  
quelles

Q. -  
donner l

R. -

Heures,  
tion Clén  
munion  
saint cib  
l'expositi  
d'ériger u

S'il  
dredis ou  
d'un tridi  
distribuer  
malgré pi  
défendent  
tum. (2) I  
comraunic  
nécessité o

Q. —

R. —

prière de v  
Il ne  
gong est fo  
tandis que  
on n'y parl  
nulae.

(1) S. R

(2) S. R

celles-ci se présentent un peu plus tôt, c'est-à-dire avant que le célébrant ne revête les ornements sacrés, et tout sera dans l'ordre, et se passera à la satisfaction de tous.»

Il tend à se répandre ici une autre interprétation moins sévère, d'après laquelle ce décret de la Congrégation des Rites s'appliquerait aux grand'messes solennelles, capitulaires, conventuelles ou du dimanche, mais non à nos grand'messes ordinaires sur semaine qui ne sont que des messes privées, pendant lesquelles l'on chante.

#### COMMUNION DISTRIBUÉE DE L'AUTEL DE L'EXPOSITION

Q. — Quand le Saint-Sacrement est exposé, est-il permis de donner la sainte communion de l'autel de l'exposition ?

R. — S'il s'agit de l'exposition solennelle des Quarante-Heures, il faut se conformer à l'*Instruction* (basée sur l'*Instruction Clémentine*) qui fait loi dans le diocèse de Québec, et la communion doit se distribuer à un autel latéral où se conserve le saint ciboire et où se célèbrent les messes autres que celles de l'exposition et de la déposition ; à moins qu'il soit impossible d'ériger un autre autel que celui sur lequel est placé l'ostensoir. <sup>(1)</sup>

S'il s'agit de l'exposition du Saint-Sacrement tous les vendredis ou les premiers vendredis du mois ou encore à l'occasion d'un triduum ou d'une fête particulière, l'usage s'est introduit de distribuer la sainte communion à l'autel même de l'exposition, malgré plusieurs décrets de la Congrégation des Rites qui le défendent, *nisi adsit necessitas vel gravis causa vel speciale indul-tum*. <sup>(2)</sup> Il y a lieu de croire que de nos jours, où le nombre des communions tend à augmenter sans cesse, il y a presque toujours *nécessité* ou *raison grave* qui nous autorisent à le faire.

#### USAGE DES TIMBRES OU GONGS

Q. — L'usage des *timbres* ou *gongs* est-il bien liturgique ?

R. — Au sujet de l'usage des timbres et gongs à l'église, prière de voir la *Semaine Religieuse* du 20 novembre 1913.

Il ne faudrait pas confondre le timbre avec le gong. Le gong est formellement condamné par une réponse de la C. des R., tandis que le timbre n'a contre lui que d'être *inconnu* en liturgie ; on n'y parle que des cloches et des clochettes, *campanae, campanulae*.

(1) S. R. C. n. 3448 et n. 3482.

(2) S. R. C. nn. 3448, 3482, 3525.

## L'ABBÉ ADALBERT POULIOT

Sa vie est désormais scellée ; pour nous commençait son labeur ; le bon Dieu juge terminée sa tâche terrestre.

Et en vérité, elle fut intégrale, cette existence chrétienne, humble et pieuse. Sans tumulte, ce jeune fut un vaillant, à l'âge où l'on ne songe qu'à être un bon écolier ; devinant ses maîtres, il tâcha à façonner son âme en beauté, en charité, et ses loisirs furent pour le cercle Saint-François de Sales de l'A. C. J. C. et pour la société de Saint-Vincent de Paul.

Sa classe, ses pauvres, son cercle, et cet idéal il l'a parfait avec une santé moins complète que son énergie.

Membre de la conférence de Saint-François de Sales, durant cinq ans il lui donna le meilleur de ses jours. D'un naturel aimable et discret, il possédait ce tact suprême qui permet d'approcher du pauvre, de solliciter son estime et de conquérir son affection. Qui dira toutes les juvéniles industries de son zèle. Il avait la nostalgie de la charité, les vacances étaient trop longues ; s'absentant parfois du Petit Cap il venait retremper sa vaillance au contact des délaissés. Nous avons connu ses larmes, le jour où il lui fallut abandonner la visite de ceux qu'il nommait nos seigneurs les pauvres.

De son bref séjour au Grand Séminaire, il reste le souvenir d'une âme où germaient à souhait les vertus apostoliques ; l'une des dernières joies de sa vie aura encore été de s'informer de nos pauvres familles.

Aux jeunes, nous en sommes sûrs, cette vie sera un programme.

Et avec nos regrets, ce nous sera une douceur de penser que *consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

A. G.

---

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Les Saintes Reliques.** — Jeudi, le 12 novembre, avait lieu l'Exposition des Saintes Reliques, à la Basilique et à la chapelle du Séminaire.

Une grand'messe solennelle a été chantée le matin, à 8 heures, dans la chapelle du Petit Séminaire, par M. l'abbé Pierre Hébert, préfet des études. Tous les élèves du Petit et du Grand Séminaire y assistaient ; le chant a été fait par la chorale des élèves, sous la direction de M. l'abbé Jos.-R. Pelletier.

Dé  
bre, dé  
Pouliot  
Il était  
Son  
Jacques  
Jou  
Saint-A  
catholiqu  
La  
à Saint-  
de Lévis  
Grandet  
Dar  
la premi  
une alloc  
ouvrière  
fait son  
mots par  
dans leur  
lique. L  
Rivard, a  
tion.  
A 7 l  
serie de M  
sur les α  
vicaire à  
MM. les d  
au point d  
chef de l'  
Presse Ca  
l'abbé J.-G  
La joi  
Saint-Sacre

---

---

**Montréal**  
Régional de  
dans l'église  
communieren  
cours desquel  
nelle et à la  
tante questio



**Décès d'un séminariste.** — Dimanche dernier, le 15 novembre, décédait à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, M. l'abbé Adalbert Pouliot, élève de deuxième année au Grand Séminaire de Québec. Il était âgé de 24 ans et 9 mois.

Son service a été chanté, ce matin, à l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier.

**Journée sociale.** — Dimanche, le 15 novembre, se tenait à Saint-Alphonse de Thetford, une Journée des œuvres sociales catholiques.

La Journée s'est ouverte par une messe solennelle célébrée à Saint-Alphonse à laquelle M. l'abbé Joseph Hallé, du Collège de Lévis, a fait le sermon, et une autre à Saint-Maurice, où Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy a donné le sermon.

Dans l'après-midi, à trois heures, s'ouvrait, par la prière, la première séance de la journée, à laquelle Mgr Roy prononça une allocution. M. l'abbé Joseph Hallé, a traité de la question ouvrière ; M. l'abbé J.-E.-T. Proulx, vicaire à Thetford a ensuite fait son rapport sur les œuvres locales, qui fut suivi de quelques mots par Messieurs les curés présents, sur les œuvres accomplies dans leur paroisse respective, au point de vue de l'action catholique. La séance s'est terminée par une causerie de M. Adjutor Rivard, avocat, sur l'Action Sociale Catholique et son organisation.

À 7 heures du soir, s'ouvrait la seconde séance par une causerie de M. Léo Pelland, avocat et collaborateur à l'*Action Sociale*, sur les œuvres de jeunesse ; puis M. l'abbé E.-V. Lavergne, vicaire à Lévis, a parlé de l'alcoolisme et de la morale, et MM. les docteurs Lacerte et Jobin ont traité la même question au point de vue médical. M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de l'*Action Sociale*, a ensuite entretenu ses auditeurs de la Presse Catholique. L'allocution finale a été prononcée par M. l'abbé J.-G. Goudreau, curé de Saint-Alphonse de Thetford.

La journée s'est terminée par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Dimanche dernier a eu lieu la Réunion du Conseil Régional de l'A. C. J. C. Elle commença par une messe célébrée dans l'église Saint-Joseph, messe à laquelle tous les membres présents communierent. La journée fut ensuite occupée par deux séances au cours desquelles ces jeunes gens, qui travaillent à leur formation personnelle et à la défense de la Religion et de la Patrie, étudièrent l'importante question de l'action paroissiale. S. G. Mgr Gauthier, évêque

auxiliaire de Montréal, daigna venir présider la séance de l'après-midi.

La réunion se termina par un salut solennel du Très Saint Sacrement donné par S. G. Mgr Gauthier.

— De grandes et belles fêtes ont été célébrées à Sainte-Thérèse, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de Monsieur le Chanoine Nantel, ancien supérieur du Séminaire.

NN. SS. Bruchési, archevêque de Montréal, Larocque, évêque de Sherbrooke, Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, les ont réhaussées de leur présence. D'un peu partout aussi sont accourus, pour la circonstance, un grand nombre d'anciens élèves et d'amis de la maison.

Le 11 au soir, un salut solennel du Très Saint Sacrement, chanté dans l'église paroissiale, ouvrait la série des fêtes. Elles se continuèrent le lendemain par une messe, que célébra Monsieur le Chanoine Nantel dans la chapelle du Séminaire, par la manifestation des anciens et des élèves actuels en son honneur, puis, par un grand banquet.

Aux côtés du jubilaire, on remarquait, outre NN. SS. Bruchési, Larocque et Gauthier, Mgr Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa ; MM. les chanoines Cousineau, Jasmin, curé de Sainte-Thérèse, et Arcand, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières ; l'honorable M. Bruno Nantel, frère du jubilaire ; Mgr Ouimet, grand vicaire du diocèse de Mont-Laurier ; Mgr Dubois, de Joliette ; MM. les abbés Desjardins et Langlois, des Universités Laval de Montréal et de Québec ; le R. P. Filiatrault, M. Philippe Cousineau, les RR. PP. Charlebois, provincial des Pères Oblats, et L. P. Chamberlain, O. P., d'Ottawa ; le R. P. Roy, C. S. V. ; les RR. PP. Letellier, P. S. S., et Winnen, des Pères de Marie ; M. Bourbeau-Rainville, MM. les abbés Nazaire Dubois et Desrosiers, le Dr Ostigny, M. Gohier, le R. P. Legault, supérieur des Oblats de Québec, et M. l'abbé Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean ; le R. P. Pacifique, des Frères de Saint-Gabriel ; MM. les abbés Hébert, du collège de l'Assomption ; L.-A. Groulx, de Valleyfield ; Deslauriers, de New-Bedford, Mass. ; Turgeon, de Québec ; Hébert, supérieur du collège de Saint-Laurent ; Morin, supérieur du collège de Joliette ; Gustave Roy, du séminaire de Saint-Hyacinthe ; le R. P. Philippe, des Franciscains, de Montréal ; M. l'abbé Lecours, curé de la Longue-Pointe, ainsi qu'un grand nombre d'autres membres du clergé tant régulier que séculier.

A deux heures de l'après-midi les fêtes se terminaient par une grande séance dramatique et musicale donnée par les élèves.

Longue vie au vénéré jubilaire !

— S. G. Mgr Bruchési a présidé, ces jours derniers, à la bénédiction de l'Hôpital Sainte-Justine. Cette maison a été fondée en 1907. On y soigne les enfants malades qui ne sont pas reçus dans les autres hôpitaux. On y travaille à enrayer l'effroyable mortalité infantile, qui, chaque année, décime d'une manière alarmante notre population. On y vient en aide aux mères honnêtes et pauvres qui ne peuvent donner à leurs enfants les soins nécessaires.

C  
directi  
T  
d'une  
Monsi  
solenn  
tation  
filles d  
M  
Arcand  
de Sain  
jubilaire  
Rir  
soixante  
Lamont  
Né  
au Sémi  
Il f  
novemb  
en 1874,  
à la cur  
Saint-Ge  
enjoignir  
mônerie  
en 1892 ;  
desserte d  
Éloi en 18  
— Pa  
M. le Cha  
l'abbé Th  
David Jea  
à Sayabec  
Sherb  
d'Auréopo  
chain. S.  
Bruchési,  
en qualité  
— Mg  
dignité de  
citations.  
Saint-J  
Alphée Gau  
Landry, cur  
— M. l  
bouctou poi  
il s'en est all  
le retour à h

Cet hôpital fondé par un groupe de dames catholiques est sous la direction des Sœurs de la Sagesse.

**Trois-Rivières.** — La paroisse de Saint-Tite, de Champlain, a célébré d'une manière mémorable les noces d'argent sacerdotales de son curé, Monsieur l'abbé J.-B. Grenier. Les fêtes ont duré deux jours. Messe solennelle et sermon de circonstance, banquet à l'hôtel de ville, présentation d'adresses par le maire, par les élèves des Frères, par les jeunes filles du couvent, feu d'artifice, ont marqué cette belle démonstration.

Mgr Gérin-Lajoie, curé de Sainte-Justine, MM. les chanoines Arcand, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, Denoncourt, curé de Saint-Philippe, avec une trentaine d'autres confrères et amis du jubilaire, ont rehaussé de leur présence l'éclat de ces noces d'argent.

**Rimouski.** — Ces jours derniers, est décédé à Rimouski, dans la soixante-septième année de son âge, Monsieur l'abbé Louis-Alphonse Lamontagne, curé de Saint-Éloi.

Né à Rimouski en 1846, il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de cette ville.

Il fut élevé au sacerdoce par Sa Grandeur Mgr J. Langevin, en novembre 1873. Vicaire à la Grande-Rivière la même année, il passa, en 1874, à la desserte de Mont-Louis. Après un court repos, il fut nommé à la cure de Saint-Pierre de la Malbaie, (1876-1881) puis à celle de Saint-Georges de la Malbaie, (1881-82). C'est alors que ses médecins lui enjoignirent une trêve jugée nécessaire. En 1889, on lui confia l'aumônerie des Sœurs Grises de Rimouski ; la cure de l'Anse-au-Griffon, en 1892 ; la fonction de procureur à l'évêché de Rimouski, en 1894 ; la desserte de Saint-Hubert-du-chemin-Taché, en 1895 ; puis la cure de St-Éloi en 1896. Ce fut là son dernier poste.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Rimouski, M. le Chanoine C.-A. Carbonneau a été nommé curé à Saint-Éloi ; M. l'abbé Ths Fortin, curé à Chandler, près de Pabos ; M. l'abbé Georges-David Jean, curé au Lac-Long ; M. l'abbé Ls-David D'Auteuil, vicaire à Sayabec ; M. l'abbé Miville, vicaire à Matane.

**Sherbrooke.** — La consécration de Mgr Chalifoux, évêque élu d'Auréopolis et auxiliaire de Sherbrooke, est fixée au 29 décembre prochain. S. G. Mgr Larocque sera l'évêque consacrateur ; S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal a bien voulu promettre son concours en qualité de premier assistant.

— Mgr E.-C. Tanguay, procureur du Séminaire, a été élevé à la dignité de Prélat Domestique de Sa Sainteté. Nos respectueuses félicitations.

**Saint-Jean.** — Par décision de Sa Grandeur Mgr LeBlanc, M. l'abbé Alphée Gaudet a été nommé curé de Richibouctou, M. l'abbé A.-V. Landry, curé de Sackville, et M. l'abbé C. Gervais, vicaire au Cap-Pelé.

— M. l'abbé J.-B.-T. Martineau a dû abandonner sa cure de Richibouctou pour des raisons de santé. Malade depuis plusieurs années, il s'en est allé dans le sud du continent demander à un climat plus doux, le retour à la santé.

— M. l'abbé J. Doucet, curé de Sainte-Marguerite de Kent, fait présentement construire une église à Clairefontaine, une des missions confiées à ses soins.

— Ces jours derniers, Mgr Beliveau, de Grande Digue, est allé, pour la première fois, depuis son élévation à la dignité de Prélat Domestique, rendre visite à son Alma Mater, le Collège Saint-Joseph de Memramcook. Une grande réception lui fut faite au monument Lefebvre.

**Charlottetown.** — Le couvent de Miscouche vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. De belles fêtes, auxquelles sont accourues de tous les points de l'île et même du Nouveau-Brunswick un grand nombre d'anciennes élèves, ont marqué ces noces d'or.

**Prince-Albert.** — Le soubassement de la nouvelle cathédrale est terminé. Le dimanche, 8, novembre, il a été livré au culte après avoir été béni par S. G. Mgr Pascal. On y célébrera les offices jusqu'à ce que la cathédrale soit terminée.

— Les difficultés suscitées depuis quelques mois, dans la ville de Saskatoon, aux Révérendes Sœurs de la Présentation de Marie, par un petit groupe tenace de catholiques imprégnés d'erreurs contractées au contact des idées protestantes, forcent ces Religieuses d'abandonner la direction de l'école catholique de l'endroit. C'est une chose bien triste.

### LES LIVRES

*Annuaire Statistique de la Province de Québec.* — Première année.

Le Bureau des Statistiques de la Province de Québec, créé par le Parlement en 1912, vient de publier son premier Annuaire Statistique. C'est un livre qui sort de l'ordinaire des livres gris. Il y a concentré dans ce gros in-octavo, tout une mine de renseignements qu'on trouvait difficilement auparavant, dissimulés qu'ils étaient dans les nombreux rapports des divers ministères provinciaux et fédéraux. « On conçoit, dit M. Bunle, chef du Bureau des Statistiques, combien il est utile aux hommes politiques, aux hommes d'études, aux industriels, aux commerçants, de posséder, groupées en un seul volume maniable et facile à consulter, toutes les statistiques d'ordre général, leur permettant d'avoir un aperçu exact et suffisamment complet de la physionomie actuelle de la Province. »

La publication de ce premier annuaire a demandé une somme de travail extraordinaire ; on conçoit toute la patience qu'il a fallu à l'auteur pour dresser tant de tableaux et pour aligner tant de chiffres. Certaines études ont été en outre rédigées par des spécialistes, comme M. Denis pour la géologie, M. l'abbé Huard pour la faune et la flore, et M. Picher pour les forêts. Une assez bonne carte de la Province de Québec accompagne ce volume.

Cet annuaire sera à l'avenir publié chaque année, et ces volumes formeront une collection précieuse et utile.

LA JOU

Il  
ticipé  
mérité  
félicita  
fin qu'  
veulent  
sement

L'i  
S. C., li  
parfaite  
Alphon  
coup de  
au presl  
réunion  
service

L'a  
à Thetf  
à l'évid  
ceux qui  
mêmes e  
dant leq  
Ce sera  
curé et c  
préservat

Bien  
de cathol  
le mal et  
venus où  
sives et tr

C'est  
enseignée  
Leur but  
rôler des  
sur l'art c  
pagnés de  
que le pri  
à qui tout

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA JOURNÉE DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES A SAINT-ALPHONSE DE THETFORD

Il faudrait bien, tout d'abord, faire à tous ceux qui ont participé à son succès une large distribution de compliments très mérités. Mais passons. On ne s'arrête pas à faire de longues félicitations à des hommes qui parlent et agissent, à cette seule fin qu'autour d'eux le nombre aille croissant des catholiques qui veulent que Dieu soit mieux connu, plus aimé et plus généreusement servi.

L'intelligente activité du Comité Central Permanent de l'A. S. C., la compétence des apôtres qu'on a entendus, l'organisation parfaite préparée par le clairvoyant et dévoué curé de Saint-Alphonse et ses vicaires pour amener à l'église paroissiale beaucoup de monde de toute la région et pour accueillir si aimablement au presbytère une grande colonie de visiteurs, tout cela a été une réunion de beaucoup de forces et de nombreux efforts mis au service de l'œuvre du bon Dieu.

L'œuvre du bon Dieu ! Quand on a eu le bonheur de passer à Thetford cette journée du dimanche, 15 novembre, on sait à l'évidence, qu'ils se font de plus en plus serrés les rangs de ceux qui tiennent à honneur de lui consacrer le meilleur d'eux-mêmes et on a la joie de pouvoir se dire que le temps finit pendant lequel on a cru que le prêtre tout seul devait l'accomplir. Ce sera si beau, si bien dans l'ordre et si fort, cette union du curé et de ses paroissiens pour collaborer à la même œuvre de préservation et de perfectionnement moral !

Bientôt, toutes nos paroisses auront des régiments compacts de catholiques dont le cœur bouillonnera de haines solides contre le mal et d'ardeurs débordantes pour le bien, et les jours seront venus où l'Église de Dieu, chez nous, livrera des batailles décisives et triomphantes.

C'est pour hâter cette levée en masse des soldats de l'Église enseignée que les chefs de l'Église enseignante font campagne. Leur but final est, sans doute, le recrutement, mais avant d'enrôler des recrues nombreuses, il leur a semblé bon de les instruire sur l'art de faire la guerre. Et c'est pourquoi ils vont, accompagnés de vétérans éprouvés, dire ce qu'il faut qu'on sache pour que le prince du mal soit vaincu et que triomphe partout Celui à qui tout appartient.

Les intelligences s'ouvrent ainsi aux idées fécondes et les volontés aux sentiments généreux. Un peu de temps, la grâce de Dieu, les efforts des hommes amèneront le résultat attendu.

Ce qui s'est dit à Thetford remplirait des pages. L'essentiel a paru dans le compte rendu de l'*Action Sociale* auquel nous renvoyons.

Contentons-nous de glaner par-ci par-là, sur ce champ couvert de justes et claires pensées, quelques idées que l'on ne saurait trop redire.

Et d'abord, celle-ci de Mgr le Président de l'*Action Sociale* Catholique.

Il y a, aujourd'hui, dans le monde entier, une guerre plus terrible encore que celle qui baigne de sang la terre d'Europe. Les employeurs, d'un côté, et les employés, de l'autre, s'épient, se haïssent et se battent. Le plus douloureux, c'est qu'il est impossible de les accorder : la paix ne peut se fonder que sur la vérité et la justice. Or, ces deux adversaires s'obstinent à rester sur des positions injustes et fausses. Que l'Église intervienne pour donner raison aux ouvriers, ce sera demain, l'anarchie ; et ce sera la tyrannie, si le patron l'emporte. Il faudrait que le capital et il faudrait aussi que le travail mettent de côté de folles prétentions et admettent la doctrine de l'Église, sa manière de voir le vrai et le faux, le droit et le devoir, le juste et l'injuste. Ceci viendra, quand la lumière de l'enseignement catholique aura lui devant les yeux, et cette lumière ne se fera que quand les foyers se seront ouverts au bon journal et au bon livre. Les idées justes engendreront les actions bonnes et ce sera le temps, alors, de songer à unir ensemble ouvriers et patrons chrétiens.

Retenons encore ces quelques mots par lesquels M. l'abbé Hallé concluait le paragraphe de son discours, consacré à dire que l'Église a le droit de s'occuper de la question ouvrière et qu'elle travaille à sa solution par différents moyens, naturels et surnaturels : Une partie de la question ouvrière se règle en chaire, au confessionnal et à la sainte table.

C'est une pensée sur laquelle on ne saurait trop réfléchir. Pensons un peu que le travailleur a une conscience et que donc tout n'est pas dit sur ses droits et devoirs quand on a parlé amiante et machines.

Que dites-vous de cette observation, si exacte, que nous donnait M. l'abbé Proulx, vicaire à Saint-Alphonse ?

Nos paroisses sont si parfaitement organisées qu'elles sont comme de petits royaumes se suffisant à eux-mêmes.

S'il s'agit de voir aux besoins spirituels de la paroisse, le curé et ses vicaires sont là qui en sont chargés.

S'il faut décider quelque chose relativement aux biens d'église, nos fabriques y pourvoient.

La municip  
Qu  
les com  
besoin.  
Ma  
économi  
à l'arge  
des emp  
Eh  
et donne  
grande i  
Cett  
réfléchir  
L'in  
terre ex  
l'œuvre c  
A T  
bons, les  
lique s'y  
Une  
qu'il a su  
réaliser p  
églises, de  
hôpital ;  
tiers et e  
ouvrier au  
besoin de  
de travail  
Notre-Seig  
Il fau  
S. C. mult  
neuves et,  
Église, ses  
nécessaire  
l'unité de l  
dévouemen  
que nous ve

Les Ré  
Anne, à M  
Tempérance  
d'un magnif  
La jour  
avait attiré

La chose civile sera parfaitement administrée par un conseil municipal soucieux du bien commun.

Quand il faudra voir au bon fonctionnement des écoles, MM. les commissaires auront en mains tous les pouvoirs dont ils ont besoin.

Mais voyez l'anomalie ! Pour tout ce qui regarde sa vie économique, la paroisse dépendra de l'étranger. Elle fera appel à l'argent venu d'ailleurs, quand il sera temps de contracter des emprunts devenus nécessaires.

Eh bien ! la Caisse Populaire viendra combler cette lacune et donner à notre organisation paroissiale un complément d'une grande importance.

Cette cueillette de pensées sur lesquelles on aimerait à réfléchir n'en finirait pas, si elle voulait être complète.

L'important c'est que tout ce bon grain ait été jeté sur une terre exceptionnellement riche et toute prête à collaborer à l'œuvre de germination.

A Thetford Mines, les esprits sont droits encore, les cœurs bons, les volontés agissantes. Les œuvres d'action sociale catholique s'y organiseront comme d'elles-mêmes, très naturellement.

Une population qui a su donner à ses prêtres un appui tel qu'il a suffi de quelques années à ceux-ci, aidés de celle-là, pour réaliser plusieurs œuvres coûteuses dont deux grandes et belles églises, deux presbytères, une école de Frères, un couvent, un hôpital ; pour se débarrasser d'ennemis de la taille des buvetiers et empêcher l'Internationale de s'installer dans un milieu ouvrier aussi important, est une population qui avait à peine besoin de s'entendre dire que le temps est venu pour les fidèles de travailler, sous la direction de leurs pasteurs, au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il faut souhaiter que le Comité Central Permanent de l'A. S. C. multiplie ces « journées » d'où l'on revient avec des idées neuves et, en tout cas, plus précises sur les droits de la sainte Église, ses directions, ses moyens d'action, sa bienfaisante et nécessaire influence. C'est d'elles que naîtra l'unité de vues, l'unité de programme, l'unité d'action et cet ensemble dans le dévouement, nécessaires pour assurer le succès des causes saintes que nous voulons servir intelligemment et amoureuxment.

#### LA TEMPÉRANCE À MONTRÉAL

Les Révérends PP. Rédemptoristes de la paroisse Sainte-Anne, à Montréal, ont organisé une grande manifestation de Tempérance. Elle a eu lieu dimanche dernier et a été couronnée d'un magnifique succès.

La journée consacrée à cette belle cause de la Tempérance avait attiré une grande foule dans la paroisse que dirigent les

Rédemptoristes. On y remarquait les représentants les plus éminents de la race irlandaise dans notre pays.

A la grand'messe, le R. P. Campbell, S. J., de New-York, retraça d'un verbe autorisé la vie et l'œuvre du P. Mathew, l'apôtre de la Tempérance en Irlande.

A trois heures de l'après-midi, dans une salle archi-comble, d'éloquents orateurs attaquaient le fléau de l'intempérance.

Le P. Daly, curé de la paroisse, souhaita d'abord la bienvenue à l'assistance ; puis il lut des lettres d'approbation de S. G. Mgr Stagni, délégué apostolique, et de Son Éminence le Cardinal Bégin.

L'honorable M. C. Doherty, ministre de la Justice, appelé à présider l'assemblée, parla de la nécessité d'une lutte organisée contre l'alcoolisme. Puis, il présenta les orateurs.

Le président avait à ses côtés NN. SS. Bruchési et O'Brien, les orateurs que nous nommons plus bas et M. le commissaire municipal McDonald, qui représentait la ville.

Tour à tour prirent la parole Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême ; M. le Dr J. J. Guerin, ex-maire de Montréal ; M. J. C. Walsh, le R. P. J. McShane, curé de Saint-Patrice, S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, S. G. Mgr O'Brien, évêque de Peterborough, Ont., et M. le juge Lafontaine.

Après les discours, sur la proposition du Père Daly, l'assemblée entière, d'un geste unanime, vota une série de résolutions des plus pratiques contre la plaie de l'alcoolisme.

La foule se dispersa ensuite pour se rendre, après le souper, de nouveau à l'église Sainte-Anne, où S. G. Mgr O'Brien prononça un sermon sur l'abstinence totale.

Mgr l'archevêque de Montréal clôtura cette belle manifestation par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

#### ZÉLATRICES DE LA PRESSE CATHOLIQUE

De l'*Echo Paroissial du Sacré-Cœur*, de Chicoutimi :

— Monsieur l'abbé Aristide Magnan, missionnaire diocésain de Québec, a prêché plusieurs retraites aux élèves du Séminaire et des écoles de la ville. Il a profité de son passage à Chicoutimi pour propager l'excellent journal catholique, l'*Action Sociale*, fondé par S. E. le Cardinal Bégin. Le dimanche 4 octobre, il a pris la parole dans notre église et plusieurs jeunes filles se sont proposées immédiatement comme zélatrices. Trois jours après, elles étaient fières de rapporter à l'apôtre de la Bonne Presse une cinquantaine d'abonnements nouveaux, recueillis dans la paroisse du Sacré-Cœur. Qu'elles continuent leur bonne œuvre et que nos paroissiens n'oublient pas ce qui leur a été dit de l'importance du « Bon Journal » franchement catholique, dans les foyers.